

## Convention d'incinération des sacs plastiques à Marrakech

A l'instar de la convention signée par l'usine d'Agadir pour le ramassage et l'incinération dans le four des sacs plastiques, l'usine de Marrakech a procédé le 31 avril 2007, à la signature d'une convention du même type avec la ville de Marrakech. Cette convention se particularise par la participation de l'observatoire de la palmeraie de Marrakech (OPM).

Ont été présent à cette manifestation Monsieur Mohamed CHAIBI en qualité de président du groupe Ciments du Maroc et de l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech, Messieurs Driss CHERRAK, Mohamed HSINA et Mostafa NASMY représentant les Ciments du Maroc. Le conseil de la ville de Marrakech était représenté par Monsieur le Maire de la Ville de Marrakech Omar EL JAZOULI ainsi que d'autres personnalités représentants de l'administration, de l'autorité de la Ville de Marrakech et du monde associatif.

Cette convention consiste en, l'organisation d'actions de sensibilisation du public au danger que présente l'utilisation des sacs plastiques, l'organisation d'actions de collecte et d'incinération des sacs plastiques et l'apport d'appui et d'aide à l'organisation des manifestations de protection de l'environnement.

Par ailleurs, il a été décidé de faire coïncider la mise en application de cette convention avec la journée mondiale de l'environnement, le 5 juin 2007.